

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2 :

Éducation et perfectionnement professionnel

Renforcer les connaissances et les compétences des auditeurs de performance et des membres d'organes de surveillance en organisant des activités d'apprentissage et de développement des capacités.

CIBLES POUR 2016-2017

2.1 Élaborer, tenir à jour et organiser des cours et des activités d'apprentissage en ligne à propos des compétences et des normes professionnelles pour les auditeurs de performance au Canada.	2.2 Élaborer et organiser des ateliers et des activités d'apprentissage en ligne afin de contribuer au renforcement des organes de surveillance au Canada.	2.3 Élaborer et organiser des stages, des activités de mentorat, des cours et des ateliers pour les membres des institutions supérieures de contrôle (ISC) des pays en développement partenaires.	2.4 Mener des recherches afin d'améliorer les connaissances et de stimuler l'innovation dans les domaines de l'audit de performance, de la surveillance et de la reddition de comptes.	2.5 Élaborer et tenir à jour des outils méthodologiques et des produits d'information afin d'aider les auditeurs de performance à appliquer les normes professionnelles.
♦ Organiser des présentations de cours, en fonction de la demande. ♦ Soutenir proactivement le Comité de surveillance du programme de formation en audit de performance (ci-après CSPF-AP) du CCVL dans l'élaboration d'un profil de compétences et d'un programme d'études en audit de performance. ♦ Élaborer un module de formation en fonction de la demande. ♦ Diffuser des webinaires. ♦ Contribuer au Réseau d'apprentissage en audit (ALN – Audit Learning Network) du CCVL.	♦ Élaborer et organiser des ateliers et des activités d'apprentissage en ligne afin de contribuer au renforcement des organes de surveillance au Canada. ♦ Revoir et adapter le programme d'ateliers destinés aux CCP en fonction de la nouvelle version de la « trousse d'orientation ». ♦ Évaluer la demande pour un programme d'ateliers de développement des capacités pour les organes de surveillance au palier municipal, et mener une étude de faisabilité à cet égard.	♦ Clôturer les stages des 8 boursiers de l'édition 2015-2016, et commencer ceux des 6 boursiers de l'édition 2016-2017. ♦ Appuyer l'apprentissage à distance concernant le Ghana et la Tanzanie. ♦ Organiser les stages de gestion sur la sélection des thèmes d'audit et la planification pluriannuelle des audits pour quatre pays du Programme international d'aide à la surveillance législative (PIASL). ♦ Assurer la formation en audit de performance à l'attention des auditeurs et gestionnaires de quatre pays du PIASL. ♦ Participer à des activités de mesure de la performance dans deux pays du PIASL.	♦ Organiser des ateliers sur la surveillance législative pour les parlementaires dans deux pays du PIASL. ♦ Fournir à l'Assemblée nationale du Vietnam une version vietnamienne de l'ouvrage <i>Les attributs d'un comité des comptes publics efficace</i>.	♦ Lancer le « modèle d'évaluation des capacités » mis au point par la CCAF-FCVI pour les CCP à l'étranger. ♦ Faire le suivi sur la mise en œuvre du cadre de mesure de la performance de l'INTOSAI. ♦ Faire le suivi sur l'examen de la qualité effectué en 2015 au Ghana et en Tanzanie. Mener un examen de la qualité au Cameroun.